

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

DEL2025_50

Objet : Subvention « Soutien aux activités Economiques » - ACTIUM

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 20 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mars, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION, dûment convoqué s'est réuni à la salle des fêtes de la Bergerie à Eyragues, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 14 mars 2025.

PRÉSENTS :

- Pour la commune de Barbentane** : M. Jean-Christophe DAUDET, Mme Edith BIANCONE, M. Michel BLANC.
Pour la commune de Cabannes : M. Gilles MOURGUES, Mme Josiane HAAS-FALANGA, M. François CHEILAN.
Pour la commune de Châteaurenard : M. Marcel MARTEL, Mme Solange PONCHON, M. Pierre-Hubert MARTIN, Mme Marie-Laurence ANZALONE, M. Jean-Pierre SEISSON.
Pour la commune d'Eyragues : M. Michel GAVANON, Mme Yvette POURTIER, M. Eric DELABRE.
Pour la commune de Graveson : M. Michel PECOUT, Mme Annie CORNILLE, M. Jean-Marc DI FELICE.
Pour la commune de Maillane : M. Eric LECOUFFRE, Mme Frédérique MARES.
Pour la commune de Mollégès : Mme Corinne CHABAUD, M. Patrick MARCON.
Pour la commune de Noves : M. Georges JULLIEN, Mme Edith LANDREAU, M. Pierre FERRIER, M. Christian REY.
Pour la commune d'Orgon : M. Serge PORTAL, Mme Angelique YTIER-CLARETON.
Pour la commune de Plan d'Orgon : Mme Jocelyne COUDERC-VALLET.
Pour la commune de Rognonas : M. Yves PICARDA, Mme Cécile MONDET, M. Dominique ALIZARD.
Pour la commune de Saint-Andiol : M. Daniel ROBERT, Mme Sylvie CHABAS.
Pour la commune de Verquières : M. Jean-Marc MARTIN-TEISSERE.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Pour la commune de Châteaurenard** : M. Eric CHAUVET (*donne pouvoir à M. Pierre-Hubert MARTIN*), Mme Adélaïde JARILLO (*donne pouvoir à Mme Solange PONCHON*), Mme Marina LUCIANI-RIPETTI (*donne pouvoir à M. Jean-Pierre SEISSON*), M. Cyril AMIEL (*donne pouvoir à M. Marcel MARTEL*), Mme Annie SALZE (*donne pouvoir à Mme Marie-Laurence ANZALONE*), Mme Sylvie DIET-PENCHINAT (*donne pouvoir à Michel PECOUT*).
Pour la commune de Plan d'Orgon : M. Jean-Louis LEPIAN (*donne pouvoir à Mme Jocelyne COUDERC-VALLET*).

ABSENT :

- Pour la commune de Châteaurenard** : M. Bernard REYNES

Secrétaire de séance : Michel GAVANON

M. le vice-président en charge du Développement Economique expose que dans le cadre de l'appel à projet « soutien aux activités économiques et agricoles », la commission développement économique a examiné les demandes de subvention déposées par différentes structures.

- Pour le volet développement économique, sept structures se sont positionnées, dont cinq déjà bénéficiaires en 2024.

L'enveloppe budgétaire allouée aux subventions est semblable à celle de 2024, soit 74 000 €.

La commission économique réunie le 26 février 2025 a proposé une nouvelle répartition des subventions.



L'ACTIUM Grand Marché de Provence a pour objet de structurer, animer et promouvoir les actions des opérateurs des filières agricoles et agro-alimentaires de Provence.

L'association représente les opérateurs économiques dans la construction du projet du Grand Marché de Provence. D'une manière plus globale, elle permet une représentation de la filière pour sa promotion, sa communication et son développement commercial.

L'association compte 96 adhérents.

L'association a sollicité une subvention de 27 000 € pour l'année 2025, pour la réalisation des trois actions suivantes :

- Valorisation des produits des adhérents de l'Actium : promotion et valorisation des produits du territoire auprès des professionnels et des consommateurs (mise en place du Programme d'Education à l'Alimentation et au Goût à destination des écoles de Châteaurenard, développer l'approvisionnement de produits locaux dans les restaurants et la restauration collective sur TPA) ; construire et structurer la filière du gaspillage alimentaire ; mais aussi promouvoir les produits du territoire à l'échelle nationale et internationale (salons) pour un montant de 17 000 €,
- Journée « Rencontres de la mobilité décarbonée de demain » : reconduite d'un évènement (4^{ème} édition) qui a eu lieu le jeudi 27 mars 2025 de 8h00 à 15h00 au Min de Châteaurenard, consacré à la décarbonation du transport de marchandises pour un montant de 5 000 €
- Un territoire de savoir (emploi/formation/apprentissage) : développement de journées et d'actions pour l'emploi et la formation en lien avec les besoins des entreprises de la filière pour un montant de 5 000€.

La commission développement économique du 26 février 2025 a émis un avis favorable pour l'attribution d'une subvention de 27 000 € pour la réalisation des trois actions.

Le conseil communautaire est appelé à se prononcer sur le versement d'une subvention à l'Actium Grand Marché de Provence, pour l'année 2025, de 27 000 €

Après exposé du rapporteur,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le budget primitif 2025,

VU la demande de subvention de l'Actium Grand Marché de Provence,

VU l'avis favorable de la commission développement économique du 26 février 2025 pour l'octroi d'une subvention de 27 000 € à l'Actium Grand Marché de Provence,

CONSIDERANT la volonté de Terre de Provence de soutenir le développement des filières agricoles et agro-alimentaires du territoire,

AYANT OUI l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

- **APPROUVE** l'octroi d'une subvention de 27 000 € à l'Actium Grand Marché de Provence pour l'exercice 2025 pour la réalisation des trois actions suivantes :
 - Valorisation des produits des adhérents de l'Actium : promotion et valorisation des produits du territoire auprès des professionnels et des consommateurs (mise en place du Programme d'Education à l'Alimentation et au Goût à destination des écoles de Châteaurenard, développer l'approvisionnement de produits locaux dans les restaurants et la restauration collective sur TPA) ; construire et structurer la filière du gaspillage alimentaire ; mais aussi promouvoir les produits du territoire à l'échelle nationale et internationale (salons) pour un montant de 17 000 €,

- Journée « Rencontres de la mobilité décarbonée de demain » : reconduite d'un évènement (4^{ème} édition) qui a eu lieu le jeudi 27 mars 2025 de 8h00 à 15h00 au Min de Châteaurenard, consacré à la décarbonation du transport de marchandises pour un montant de 5 000 €
- Un territoire de savoir (emploi/formation/apprentissage) : développement de journées et d'actions pour l'emploi et la formation en lien avec les besoins des entreprises de la filière pour un montant de 5 000 €.

AUTORISE la Présidente, ou son représentant, à faire procéder au versement de cette somme au crédit de l'association,

AUTORISE la Présidente, ou son représentant, à signer, au nom et pour le compte de Terre de Provence, la convention de partenariat ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

PRÉCISE que la dépense correspondante est inscrite au budget principal compte 65748 chapitre 65.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Membres en exercice : 42
Votants : 41
Votes pour : 41
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Fait à Eyragues, le 20 mars 2025,

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Corinne CHABAUD

